



Compte rendu : Catherine Maréchal

### DE QUOI PARIS EST-IL LA CAPITALE

Avec Isabelle BACKOUCHE<sup>1</sup>, Boris BOVE<sup>2</sup>, Nicolas LYON-CAEN<sup>3</sup>, Danielle TARTAKOWSKY<sup>4</sup> (modératrice)

#### Comment Paris devient-elle capitale ?

La capitale est un centre de commandement d'un territoire au-delà des murs de la ville.

A l'**époque antique**, Paris n'est cependant encore qu'une préfecture romaine.

C'est au cours du **Moyen Âge** que sa fonction de capitale émerge progressivement ; Clovis exploite l'aura de Sainte Geneviève (on lui attribue la création de l'abbaye Ste Geneviève au VI<sup>e</sup> siècle) et se fait enterrer avec elle. On comprend ainsi le rôle structurant que l'Eglise et ses communautés religieuses ont joué dans la ville. Cependant la ville n'est pas perçue sur la durée comme capitale par exemple sous les Carolingiens. A partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, l'état royal se développe à Paris. Philippe Auguste déplace le trésor et les archives royales dans la ville. Ensuite le parlement du roi au XIII<sup>e</sup> siècle se fixe à Paris et à partir de ce moment, la ville n'est pas remise en cause comme capitale, même si le souverain reste toujours un roi itinérant. A partir de 1300, la ville devient une ville de cour, princes, prélats s'y achètent une résidence car le roi n'en est jamais très éloigné.

A l'**époque moderne** le roi ne vit pas toujours au Louvre, tandis que Versailles devient une vraie ville avec le déménagement de la Cour dans les années 1680. Mais une vie de cour se maintient à Paris où restent les archives des institutions royales. Le point d'ancrage du pouvoir royal est toujours parisien.

A l'**époque contemporaine**, la Révolution française est un tournant avec un XIX<sup>e</sup> siècle révolutionnaire, le roi est contraint de revenir de Versailles à Paris, tandis que la ville se dote d'un maire (Bailly en 1789). Mais ensuite, si Paris est la capitale d'un état très centralisé et très visible, de 1801 à 1977 la ville et les 60 communes alentour sont sous l'autorité d'un préfet de la Seine mais sans maire. C'est Jacques Chirac qui renoue avec la fonction à partir de 1977 tout en étant également dans

---

<sup>1</sup> Isabelle Backouche : Directrice d'études de l'EHESS, Chaire : Histoire urbaine. *Les territoires d'une capitale, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles.*

<sup>2</sup> Boris Bove, professeur d'histoire médiévale à l'université de Rouen, spécialiste de la société et de l'espace parisiens à la fin du Moyen Âge.

Nicolas Lyon-Caen,<sup>3</sup> chargé de recherche au CNRS, il travaille notamment sur l'engagement religieux et civique à Paris (époque moderne).

<sup>4</sup>Danielle Tartakowsky, professeure émérite d'histoire contemporaine (Université Paris 8 Vincennes St-Denis) est spécialiste des mouvements sociaux dans la France du XXI<sup>e</sup> siècle. Elle est la présidente du comité d'histoire de la ville de Paris.

les années 1980 premier ministre de F. Mitterrand (1986-88). La date tardive du retour d'un maire dans la capitale peut s'expliquer par la peur du potentiel révolutionnaire de Paris (Trois Glorieuses de 1830, Révolution de 1848, Commune de 1871). Paris est aussi une ville économique incontestée dont le dynamisme est accentué par la révolution industrielle du XIXe siècle : c'est donc une ville très puissante mais sans institution propre jusqu'en 1977. Mais Paris en Europe, si elle est une des plus anciennes capitales est une ville de taille modeste.

### **Paris est-il un modèle pour la France et l'Europe ?**

**A l'époque médiévale** Paris est une grande ville, une référence dans la culture de l'époque, intégrée à l'histoire des rois : les moines de Saint-Denis en parlent comme de rois bienfaiteurs, luttant contre la saleté et le désordre dans la ville. Les rois aménagent l'espace urbain (remparts, pavements de rues) pour autant ils disposent de peu de pouvoirs face à la cogestion obligée notamment avec des seigneurs fonciers et le prévôt des marchands<sup>5</sup>, homme fort de la capitale. Cependant elle est un modèle de gouvernement pour les autres villes.

**A l'époque moderne**, Paris est une des plus grosses villes d'Occident, où le maintien de l'ordre est une priorité (rôle du Châtelet, rôle du lieutenant de police sous Louis XIV). Le modèle de gouvernement de la ville par la police est popularisé en Europe par un traité de Delamarre (commissaire de police). Cependant les habitants eux-mêmes prennent également en charge la question de l'ordre dans la ville dont l'éclairage public. Cette association d'une instance policière de la ville associée à un entrepreneur privé est d'abord mis en place en province. Cela démontre qu'il faut relativiser le caractère exemplaire du modèle parisien. Ce dernier peut relever davantage du discours que de la réalité. Des innovations viennent de la province.

**A l'époque contemporaine**, Paris est une ville à taille limitée (105 km<sup>2</sup>) qui se déploie par intégrations successives de couronnes périphériques notamment sous le Second Empire avec Haussmann (préfet de la Seine). Pour autant les fortifications sont construites dans ce XIXe siècle et bien que détruites au XXe siècle, elles laissent des traces auxquelles se heurte actuellement le projet de *Grand Paris*.

Les aménagements du préfet de la Seine sous Napoléon III durent 17 ans durant lesquels il transforme la capitale, perçant des avenues et uniformisant les façades dans un style qui prendra son nom et s'exportera dans le reste du pays et à l'étranger.

### **Paris contesté, Paris ville des révolutions ?**

Si la ville de Paris est reconnue comme la capitale du pays, pour autant elle vit des épisodes de remise en cause de son pouvoir et de celui du roi.

**A l'époque médiévale**, la guerre de 100 ans a un effet décentralisateur forcé. En plein affrontement entre Anglais et Français, le roi anglais Henri V devient maître de la ville et si les Parisiens en faveur du camp anglo-bourguignon acceptent la situation, d'autres considèrent Paris comme une ville occupée et remettent en cause son statut de capitale du royaume de France. C'est le cas notamment du futur Charles VII qui établit une capitale à Bourges puis à Tours (début de la présence des rois dans la région de la Loire). Pendant 15 ans il y a donc deux capitales (Paris / Tours). Charles VII crée un parlement à Poitiers tandis que la Cour des comptes est à Bourges. Cette situation d'un état à deux capitales et la guerre de 100 ans créent un effet décentralisateur : plusieurs parlements régionaux (breton, normand,

---

<sup>5</sup> BOVE Boris, « La ville, les bourgeois, la milice et le roi », dans *L'Histoire*, « Moyen-Age, Paris La ville monstre », Hors-série, collection n° 105.

bordelais, toulousain...) se mettent en place. De même les universités se multiplient (fin XVe siècle, on en relève une quinzaine).

A l'**époque moderne**, la capitale est contestée par la place de Lyon qui concentre les foires, les flux financiers et apparaît comme la capitale financière du royaume. Si à partir du XVIIIe siècle Paris sait attirer les plus riches du royaume et devient un centre financier et économique, pour autant à partir de Colbert se forme un Conseil de commerce pour aider le Conseil du roi. Y sont convoqués des délégués de province, ceux des grands ports et villes industrielles (Lyon, Nantes, Marseille...) à côté de députés de Paris. Ceux-ci à partir des années 1750 disparaissent au profit de fonctionnaires car le pouvoir ne fait plus confiance aux communautés de métiers (les 6 corps) de la ville de Paris tels les drapiers, les fourreurs... qui par ailleurs, sont de plus en plus contestés par les négociants de province qui ont l'oreille de la monarchie et qui s'opposent à ce grand patronat parisien.

A l'**époque contemporaine**, Paris est une capitale incontestée où s'accumulent richesses et lieux de pouvoir mais elle connaît des épisodes de révoltes telle l'invasion allemande et la Commune de 1871 et durant lesquels le gouvernement de Thiers quitte la capitale tout comme plus tard, celui de la III République finissante en 1940.

### **Rayonnement de Paris ou décentralisation, Paris ville monde**

Au **Moyen-Age** on constate la diversité de la population parisienne grâce au rôle de l'impôt de 1300 dans lequel on relève des patronymes tels *le Flamand, le Breton, l'Anglais* qui identifient l'origine géographique des Parisiens. Déjà vers 1200, on constate alors que la faculté de théologie de l'université parisienne attire car elle bénéficie d'une grande réputation d'autant qu'elle a été un soutien de choix pour le pape dans sa lutte contre les hérésies. On trouve à l'université des Bretons, des Normands, des Poitevins mais aussi des Lombards, des Anglais, des Teutons qui une fois leurs études terminées repartent dans leur terre pour se mettre au service de la foi chrétienne.

Paris apparaît comme un aspirateur d'élites, la ville concentre les meilleurs à l'instar du prévôt de Paris Etienne Boileau qui venu d'Orléans pour servir Saint Louis a codifié les métiers au XIIIe siècle<sup>6</sup>.

A l'**époque moderne**, on relève la présence de nombreux guides pour touristes étrangers venus même de Syrie. Comme pour l'époque médiévale, Paris est une ville de promotion pour les provinciaux qui sont des habitants provisoires : des membres de la noblesse de cour avec de fortes attaches extérieures à la ville, des ouvriers du bâtiment venus du Limousin, des domestiques, des montreurs de marmottes et des ramoneurs savoyards. Cependant l'historien pour le recensement de la population parisienne se heurte à la perte en 1870 d'un grand nombre de registres paroissiaux.

Finalement à l'**époque contemporaine** le couple Paris-Province est un modèle très français, mais seule une minorité de Parisiens sont nés à Paris, la ville connaît une circulation très importante, des flux très nombreux. Le rayonnement de la ville s'exprime dans les expositions universelles et la construction en 1889 de la Tour Eiffel. Encore aujourd'hui on peut parler de ville-monde du fait de son attrait touristique, de sa construction patrimoniale. Cependant au XXe siècle, on assiste à un desserrement du pouvoir avec les métropoles régionales qui émergent dans les années 1980 avec la politique de décentralisation.

Pour prolonger la réflexion lire *L'Histoire, Moyen-Age, Paris La ville monstre*, Hors-série, collection n° 105.

[Table ronde enregistrée](#)

---

<sup>6</sup> Il est l'auteur du *Livre des métiers*, regroupant les statuts de corporations d'artisans.